

# Pondération des items de l'ICALIN 2005 par fonctions et sous-fonctions

N1	N2	N3	Items	Tot	N1	N2	N3	Pts		
<b>ORGANISATION</b>	O1 Intégration de la LIN dans le fonctionnement de l'établ.	O11	O111 – Objectifs de la LIN inscrites dans le Projet d'établissements	33	100	7	3	1		
			O112 – LIN inscrite dans le contrat d'objectifs et de moyens					2		
		O12	O121 – Avis des instances sur le programme d'actions				1			
			O122 – Avis des instances sur le rapport d'activité				0,5			
		O13	O131 – Une information sur la LIN est dans le livret d'accueil				1			
			O132 – Un représentant du COMEDIMS est membre du CLIN				0,5			
			O133 – Hygiène hospitalière est inscrite dans le programme de formation continue de l'établ.				1			
		O2 CLIN organe de coordination et d'impulsion	O21				O211 – Nombre de réunions du CLIN	13	10	6
							O212 – Nombre de réunions des groupes de travail			4
	O22		O221 – Adhésion à un ou des réseaux formalisé(s)			1				
			O222 – Protocoles réalisés ou évalués par des outils fournis par un réseau			1				
	O223 – CLIN consulté sur le plan de formation continue	1								
		O3 Outils de gestion de la LIN	O31 – Programme d'actions élaboré par le CLIN			13	9			
O32 – Rapport d'activité élaboré par le CLIN	4									
<b>MOYENS</b>	M1 Équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière	M11 – Nombre temps plein médical ou pharmaceutique >0	33	16	6					
		M12 – Nombre temps plein paramédical > 0			6					
		M13 – M11 > 0 et M12 > 0			2					
		M14 – Nombre temps plein secrétaire ou technicien >0			2					
	M2 Formation du personnel	M21 – Formation pour les nouveaux personnels, intérimaires et étudiants		9	2					
		M22 – Formation des médecins ou pharmaciens > 0			3					
		M23 – Formation des personnels infirmiers > 0			3					
		M24 – Formation des autres personnels permanents > 0			1					
	M3 Correspondants	M31 – Correspondants en hygiène médicaux		8	4					
		M32 – Correspondants en hygiène paramédicaux			4					
<b>ACTIONS</b>	A1 Prévention Protocoles	A11 – 6 protocoles prioritaires (antibiothérapie de première intention, prise en charge en urgence des AES, surveillance réseau d'eau chaude, hygiène des mains, précautions « standard », sondage urinaire)	34	17	12					
		A12 – 10 autres protocoles (dispositifs intra-vasculaires, technique d'isolement, escarres, pansements, antiseptiques, désinfectants, traitement des dispositifs médicaux, entretien des locaux, élimination des déchets, circuit du linge)			5					
	A2 Surveillance	A21 – Actions de prévention et système de déclaration des accidents exposant au sang (AES)		12	3					
		A22 – Programme de maîtrise des bactéries multi-résistantes aux antibiotiques			4					
		A23 – Réalisation d'au moins une enquête de surveillance			3					
		A24 – Surveillance à partir des données du laboratoire de microbiologie			1					
		A25 – Résultats de la surveillance diffusés aux services			1					
	A3 Evaluation	A31 – Réalisation d'un type d'évaluation		5	2					
		A32 – dont un audit de pratique			3					